

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 944/Fin.

Astrida, le 2 mai 1951.

M



Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert,
l'état des perceptions d'impôt indigène pour le mois d'avril 1951.

Le Comptable Territorial, A. STRIJBOS,

Monsieur le Chef du Service des A.I.M.O.

à

U S U M B U R A .